



Marquage de troncs par un agent de l'ONF.

Privatisation, la racine du problème

Chargé de la gestion des forêts publiques, l'Office national des forêts connaît une crise qui se répercute sur les agents et les bois.

Malika Butzbach

On entend davantage l'arbre qui tombe que la forêt qui pousse, dit le proverbe. Mais quel bruit fait la forêt publique lorsque sa gestion se privatise ? Le 17 mai, dans cinq villes (Toulouse, Le Mans, Nancy, Mâcon et Avignon) un millier d'agents de l'Office national des forêts (ONF) tentaient de se faire entendre, à défaut d'être écoutés. Chargé de la gestion des forêts publiques, soit de l'exploitation et de l'entretien de quelque 10 millions d'hectares en France, cet établissement français connaît, depuis plusieurs années, une « privatisation rampante », selon les mots des manifestants. Premier signe ? Le statut des travailleurs, estiment les syndicats.

« On a connu une période de réduction drastique des effectifs, raconte Philippe Canal, du Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (Snupfen). En trente ans, on est passé de 15 000 à 9 000 postes. Mais, aujourd'hui, on assiste surtout à une transformation des postes. » Le syndicaliste parle de « défonctionnarisation » des emplois. « Historiquement, il y a 60 % de

fonctionnaires et 40 % d'employés du privé. C'est dans le code génétique de l'ONF. Mais, depuis deux ans, il n'y a plus de concours pour les fonctionnaires. Les départs à la retraite sont remplacés par des salariés de droit privé, qui deviendront majoritaires. »

Cette transformation affecte le cœur du travail des agents : les fonctionnaires, armés et assermentés, ont un rôle de protection et de surveillance, qu'il s'agisse de lutte contre le braconnage ou de contrôle de l'exploitation. Or, « les tâches du service public passent à la trappe, déplore Gilles Quentin, de la CGT-Forêt. Les missions de l'ONF lui sont conférées par le code des forêts, mais on préfère valoriser les activités rentables ». La faute à une politique de financement de la forêt par la forêt. Les activités liées à la vente du bois occupent donc la majorité du temps des agents.

PRODUITS CALBRÉS

« Depuis sa création en 1965, l'ONF se charge de ces activités commerciales, mais ces missions prennent le pas sur les autres, précise Philippe Canal. Au risque d'une surexploitation : on prend plus que ce que la nature peut régénérer. » L'ONF fournit 40 % de la vente de bois, alors qu'elle ne gère qu'un quart des forêts françaises.

Er même la commercialisation du bois a évolué vers un modèle plus rentable, remarque le syndicaliste : « On vend du bois façonné, c'est-à-dire que l'ONF transforme le bois avant de le vendre. Selon son usage, il sera coupé et façonné d'une certaine manière. Autrement dit, on ne vend plus des arbres mais des produits calbrés. On veut adapter la nature à l'industrie. »

Cette évolution engendre une souffrance chez les agents. « On compte une cinquantaine de suicides depuis 2005, s'alarme Gilles Quentin. Il existe une forme de mal-être chez les gardes forestiers qui perdent le sens de leur travail. » C'est le cas de Jean, qui travaille dans le sud de la France et souhaite garder l'anonymat. « Travailler dans la forêt est un métier de passion. J'ai passé les concours parce que je m'intéressais à la protection de l'écosystème qu'est la forêt, et je voulais faire découvrir ce lieu et les merveilles qu'il abrite. Mais je me retrouve à gérer une usine à bois. Ça devient de plus en plus dur de se lever le matin », raconte ce jeune garde forestier. Tout ce qu'il dit fait écho à l'audit socio-organisationnel effectué en 2012. Démotivation, stress et troubles psychosociaux : le constat est alarmant. « De plus en plus de jeunes agents démissionnent, remarque Gilles Quentin. On n'avait jamais vu ça à l'ONF. » Jean reconnaît envisager cette éventualité.

Démissionner, c'est d'ailleurs ce qu'a fait l'intersyndicale en quittant les instances de représentation, en septembre dernier, pour protester contre « un climat social délétère » et le contrat d'objectifs et de performances (COP) « irréaliste » signé avec l'État pour la période 2016-2020. Lors de son audition devant la commission des Affaires sociales du Sénat, le 21 mars, Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, s'est placé du côté du gouvernement. « Il est extrêmement difficile de comprendre que, dans un office où aucun emploi n'est supprimé, aucun site fermé, on en soit à ce point de crispation », a-t-il regretté.

Aucun site fermé, vraiment ? « En novembre 2018, l'Arboretum national des Barres dans le Loiret sera fermé au public faute de moyens », affirme le Snupfen. Jean, lui, ne s'en remet pas. « On commence à s'habituer à la privatisation des services publics. Mais la forêt... C'est peut-être le bien le plus commun que nous ayons. »

« Dès qu'il fit jour, ils purent voir la forêt approcher comme si elle venait à leur rencontre, ou les attendre comme un mur noir et menaçant [...] Bientôt la lumière de l'entrée ne fut plus qu'un petit trou brillant loin derrière eux, et le silence était si profond que leurs pieds leur semblaient frapper le sol à grands coups sourds tandis que tous les arbres se penchaient sur eux pour écouter. »

J.R.R. Tolkien, *Bilbo le Hobbit* (1937)